



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

épidémies

Question au Gouvernement n° 515

Texte de la question

SYNDROME RESPIRATOIRE AIGU SÉVÈRE

M. le président. La parole est à M. Christian Vanneste, pour le groupe UMP.

M. Christian Vanneste. Ma question s'adresse à M. le ministre de la santé.

Depuis le 23 mars, le centre hospitalier Dron de Tourcoing soigne un patient atteint du syndrome respiratoire aigu sévère. Son état est actuellement stable. J'ai pu joindre le professeur Mouton qui dirige le service, il m'a fait part de la mobilisation exceptionnelle du personnel. Il y a trois autres cas en France. Trois Français sont hospitalisés à Hanoi.

Un certain nombre de questions se posent à la population française.

Il y a actuellement 1 700 cas dans le monde et, déjà, soixante-deux décès. A-t-on une idée exacte, monsieur le ministre, de l'importance de cette épidémie, que certains appellent déjà une pandémie ? A-t-on une idée précise aujourd'hui de la durée d'incubation et de la vitesse de propagation de cette maladie ? Les informations qui nous viennent de l'Extrême-Orient - je pense notamment aux 600 cas de la région de Hong Kong et à cet immeuble qui a dû être isolé - sont assez inquiétantes.

Bonne nouvelle tout de même : l'Institut Pasteur a pu isoler le virus. Peut-on espérer que, dans un délai raisonnable, on puisse lutter efficacement contre cette maladie ?

Enfin, quelles sont les précautions prises par l'Etat pour faire face à la situation, notamment pour le déplacement des personnes, tant celles qui vont vers l'Extrême-Orient que celles qui en reviennent ? Les Français ont besoin d'avoir l'esprit clair sur toutes ces questions angoissantes.

(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.

M. Jean-François Mattei, ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.

Monsieur le député, les dernières informations épidémiologiques sur ce qu'il est convenu d'appeler le syndrome respiratoire aigu sévère conduisent à la plus grande vigilance.

Le risque est inégalement réparti. Il est important dans la région de Canton, en Chine. Des cas ont

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG515>

été répertoriés à Pékin. Il est surtout sévère à Hong Kong, où des mesures sans précédent d'isolement de quartiers ont été prises. Par ailleurs, il est disséminé dans un certain nombre de pays. En France, Claudie Haigneré et moi sommes très heureux de souligner que l'Institut Pasteur a contribué à isoler le virus en cause et propose une méthode de diagnostic dans les vingt-quatre heures qui pourrait être bientôt utilisée.

Nous avons inventorié 190 cas. Aujourd'hui, un seul cas est avéré à l'hôpital de Tourcoing - il semble que ce malade aille mieux. Trois autres cas sont suspects. Ces personnes étaient dans le même avion que le malade de Tourcoing, en provenance de Hanoi. Leur état évolue de façon extrêmement favorable. D'ailleurs, le diagnostic n'est pas avéré.

A Hanoi, il y a toujours trois malades : un dans un état très critique, un autre qui se rétablit, le dernier qui est pratiquement guéri. Ils sont pris en charge par une équipe de service de santé militaire qui assure la relève de l'équipe du SAMU 75.

M. Jean-Marie Le Guen. On vous demande quelles sont les mesures !

M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées. Je veux saluer cette équipe qui est partie assumer une mission difficile et qui a obtenu d'excellents résultats.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.) Elle sera de retour dès lors que le délai d'incubation légal sera passé et nous serons heureux de l'accueillir.

Enfin, il est déconseillé de se rendre désormais dans les pays de pandémie...

M. Jean-Marie Le Guen. C'est tout ce que vous avez à dire ?

M. le président. Monsieur Le Guen !

M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées. ... que ce soit la Chine, Hong Kong, le Vietnam ou d'autres ! La vigilance sanitaire est renforcée dans nos aéroports. Nous adapterons notre action en fonction de l'évolution de l'épidémie. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

Données clés

- Auteur : [M. Christian Vanneste](#)
- Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question au Gouvernement
- Numéro de la question : 515
- Rubrique : Santé
- Ministère interrogé : santé
- Ministère attributaire : santé

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 2 avril 2003
- La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 avril 2003